

Mécanisme d'experts des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

17ème session

Genève 8-12 juillet 2024

Instructions pour l'inscription

Important:

- Le système d'inscription en ligne fonctionne mieux avec le navigateur suivant : Edge, Firefox, Chrome, Safari ou Opera.
- Il n'est pas possible de s'inscrire en groupe. Chaque participant doit s'inscrire individuellement.
- Tous les participants doivent s'inscrire via la plateforme en ligne Indico (y compris les représentants en possession d'un laissez-passer délivré par la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) ou du Siège des Nations unies à New York (UNHQ)).
- L'inscription à l'EMRIP est gratuite, mais tous les frais liés à l'organisation du voyage, y compris les visas, l'hébergement, l'assurance et le transport, sont à la charge des participants.
- L'inscription est obligatoire: Pour que votre demande d'inscription « en personne » soit approuvée, veuillez compléter la section « données personnelles » et soumettre les informations suivantes : - Télécharger une photo d'identité (voir les normes relatives aux images/photographies dans le menu d'Indico). Dans le cas contraire, un badge ne pourra pas être délivré et l'inscription ne sera pas approuvée.
- Badge numérique: Tous les participants et délégués inscrits et accrédités recevront un badge numérique par courrier électronique. Ce badge numérique contient leur photo, un code QR et des informations sur la conférence. Une fois téléchargé sur un appareil mobile, il fonctionne de la même manière qu'une carte d'embarquement électronique, accélérant l'entrée au Palais des Nations sans qu'il soit nécessaire d'avoir un badge physique. Les participants qui n'ont pas d'appareil mobile peuvent imprimer une confirmation et obtenir un badge papier au bureau de badgeage du Pavillon Pregny à l'ONUG.

Type de représentation:

Veuillez utiliser le type de représentation correspondant à votre organisation/état/ONG/institution académique, etc :

- État membre ou observateur : pour les représentants de pays
- OIG (organisations intergouvernementales) : voir <https://www.un.org/en/sections/member-states/intergovernmental-and-other-organizations/index.html>
- Organisation internationale (organisations d'observateurs) : veuillez vous référer au lien ci-dessus, sous « autres entités ayant reçu une invitation permanente à participer aux sessions en tant qu'observateurs ».

- Fonds, programme ou agence des Nations Unies: veuillez préciser.
- Institution nationale des droits de l'homme
- ONG (organisations non gouvernementales):
- ONG ECOSOC: commencez à taper le nom de votre organisation et il apparaîtra automatiquement.
- Pour les ONG NON-ECOSOC: écrivez le nom de votre organisation.
- Affiliation autochtone : Si oui, sélectionnez l'un des sous-types suivants :
- Organisation autochtone
- Institution représentative autochtone
- Institution académique travaillant sur les questions autochtones.
- ONG travaillant sur les questions autochtones.
- Presse/Médias : pour la presse uniquement. Veuillez indiquer si vous avez été accrédité en tant que média par l'unité d'accréditation des médias de l'ONUG. Sans cette accréditation, les médias des communautés autochtones ne pourront pas apporter de caméras et d'équipements professionnels aux Nations Unies.
- Autre: sélectionnez l'un des sous-types suivants :
 - o Universités
 - o Organisme national
 - o Autre

Documents obligatoires pour les participants:

Lettre d'accréditation: Une lettre de nomination de votre organisation/organisme/entité.

- La lettre doit contenir les éléments suivants :
 - o Présentée sur le papier à en-tête officiel de l'organisation/de l'organisme/de l'entité ou portant le cachet de l'organisation/de l'organisme/de l'entité.
 - o Indiquer le titre et la durée de la session à laquelle l'organisation/l'organisme/l'entité souhaite participer, par exemple « [Nom de l'organisation/l'organisme/l'entité souhaite envoyer les représentants suivants pour assister à la 17^e session de l'EMRIP (8-12 juillet 2024)] ».
 - o Indiquez le(s) nom(s) (NOM DE FAMILLE, prénom) de la/des personne(s) qui représentera(ont) l'organisation/l'organisme/l'entité à l'EMRIP. Les noms des personnes doivent apparaître exactement tels qu'ils figurent dans leur passeport.
 - o Si les personnes mentionnées sont déjà en possession d'un badge d'identité valide délivré par la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, veuillez l'indiquer clairement dans la lettre et cocher la case correspondante dans le formulaire d'inscription.
 - o La lettre doit être signée par un cadre supérieur.
- Expliquez brièvement en quoi la participation à l'EMRIP peut être bénéfique pour le travail de l'organisation, de l'organisme ou de l'entité (pas plus d'un paragraphe).

Une fois votre inscription approuvée, vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription avec un code QRD. Si vous ne recevez pas cet e-mail, veuillez vérifier votre dossier « courrier indésirable » et si vous ne le recevez pas, veuillez contacter le secrétariat de l'EMRIP.

VISA

Une confirmation d'inscription, destinée à accompagner votre demande de visa auprès de l'ambassade de Suisse dans votre pays, est fournie une fois que votre inscription est approuvée.

Les candidats qui ont besoin d'une lettre à l'appui de leur demande de visa doivent l'obtenir auprès de l'organisation qui finance leur voyage et leur hébergement.

Pour toute question concernant l'inscription, veuillez contacter: ohchr-expertmechanism@un.org